



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

Faire évoluer les dispositifs de formation dans la Fonction publique, pour la FA-FP ce sera toujours OUI !

Faire évoluer les indemnités mobilité ce sera également OUI !

Mais dans le cadre de l'objectif de suppression de postes poursuivi par le gouvernement, c'est NON !

L'axe 4 du projet du gouvernement, « refonder le contrat social "contre" les agents », comprend comme les autres thèmes, un cycle de trois réunions techniques. La **FA** qualifie ces rencontres de « réunions d'information » car il n'y est pas prévu d'espace pour un véritable dialogue social.

Les 2^{ème} et 3^{ème} réunions se sont tenues les 11 septembre et 4 octobre 2018.

Si la **FA-FP** continue de participer à ces réunions, c'est bien dans l'objectif de réaffirmer son attachement à la qualité du service public et au respect du statut dans l'intérêt des usager.ère.s et des personnels.

La **FA** reste fidèle à ce qu'elle porte depuis de nombreuses années : une Fonction publique de carrière se doit d'assurer l'accompagnement des agentes et agents, que ce soit en matière de reconversion liée à la pénibilité ou de transformations des organisations (fusions, mutualisations, restructurations).

La **FA** est attachée à l'amélioration des dispositifs de formation !

Nous demandons d'ailleurs avec insistance que la formation des agentes et agents public.que.s soit vue dans un autre cadre que celui-ci !

La **FA** sera évidemment favorable à la revalorisation de l'IDV (indemnité de départ volontaire), de l'IDM (indemnité de mobilité) et autres dispositifs indemnitaires, **mais seulement dans le cas de départs réellement volontaires !**

Pour la FA, être contraint.e de démissionner de la Fonction publique suite à une restructuration, même avec une indemnité, ne peut pas s'apparenter à un départ volontaire !

Enfin, nous considérons et réaffirmons une nouvelle fois que la méthode utilisée par le gouvernement vise à affaiblir le statut et à transférer au secteur marchand des pans entiers des missions de service public, et nous continuerons donc de nous y opposer !

Sur ces deux dates, Martine-Gramond Rigal, Caroline Charruyer, Sandra Villaume et Pascal Kessler représentaient la **FA-FP**.



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**